



2019-12-17

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2019 à 19 h à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. MARTIN MEILLEUR  
M. SÉBASTIEN DAUDLIN

M. GUY GAUTHIER  
M. STEVE LEGGETT

M<sup>ME</sup> JOSÉE DUPUIS

Est absent: M. SÉBASTIEN DESOMREAU

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, M. GILBERT DARDEL  
La Directrice générale / Secrétaire-trésorière, M<sup>ME</sup> MARIE-PIER LALONDE GIRARD est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

**ORDRE DU JOUR**

➤ Adoption de l'ordre du jour

**Résolutions :**

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021, 2022
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**2019-12-201 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Josée Dupuis

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

**2019-12-202 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le budget pour l'année 2020 soit approuvé tel que déposé :

**ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**

**REVENUS**

Taxes sur la valeur foncière	592 410,91 \$
Taxes sur une autre base	78 480,00 \$
Paiements tenant lieu de taxes	14 254,00 \$
Transferts	788 311,55 \$
Services rendus	198 646,60 \$
Impositions de droits	37 500,00 \$
Amendes et pénalités	2 500,00 \$
Intérêts	4 500,00 \$

**TOTAL DES REVENUS 1 716 603,06 \$**

**CHARGES**

Administration générale	268 981,70 \$
Sécurité publique	166 216,00 \$
Transport	289 448,00 \$
Hygiène du milieu	122 320,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	40 976,00 \$
Loisirs et culture	21 858,00 \$
Frais de financement	13 740,00 \$

**TOTAL DES CHARGES 923 539,70 \$**

**Excédent de fonctionnement avant conciliation 793 063,36 \$**



## CONCILIATION À DES FINS FISCALES

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<b>Immobilisations</b>	
Sécurité publique	(670 146,00 \$)
Transport	(124 072,00 \$)
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>(794 218,00 \$)</b>
<b>APPROPRIATION DE SURPLUS</b>	<b>91 200,00 \$</b>
<b><u>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ</u></b>	
Remboursement capital emprunts	(90 045,36 \$)
<b><u>RÉSULTAT</u></b>	<b>0 \$</b>

Adoptée à l'unanimité

**2019-12-203 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021, 2022**

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 soit adopté, tel que présenté :

- ❖ Construction d'une nouvelle caserne
- ❖ Amélioration des infrastructures de voirie
- ❖ Amélioration des infrastructures d'administration et de loisirs

QUE Les sommes qui serviront à la réalisation de ces projets d'immobilisations seront subventionnées en partie par la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec, ainsi qu'une partie par le programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) et à même le fonds général d'administration.

Adoptée à l'unanimité

### **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**

**2019-12-204 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 19 h 26.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilbert Dardel  
Maire

---

Marie-Pier Lalonde Girard  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière